

6-09-2020 Communiqué de la RFCB – annulation concours national Argenton 29/08/2020

L'annulation du concours national d'Argenton du 29/08/2020 a provoqué une explosion de publications sur les réseaux sociaux reprenant des mensonges, des reproches ainsi que des coups bas. La RFCB le regrette profondément!

C'est la raison pour laquelle, le vendredi 4 septembre 2020 à 10h00, une réunion regroupant les présidents des EP/EPR, le Conseil d'Administration et de Gestion National ainsi que des représentants de l'organisateur a eu lieu au siège national de la RFCB. Celle-ci avait pour but d'apporter la vérité sur, les raisons ayant amené à la décision exceptionnelle d'annuler l'Argenton du 29/08/2020. Après mon introduction générale en qualité de président national, suivie attentivement par tous les participants, Geert De Clercq, pour l'organisateur O.V.V., a donné, pendant environ 1h30, un aperçu très détaillé de la façon dont cette décision exceptionnelle est survenue. Après cette présentation, tous les présents étaient convaincus que la décision prise était la seule qui s'imposait à l'époque.

Les présidents des EP/EPR ne sont pas les seuls à pouvoir connaître la vérité. Les mandataires, les sociétés ainsi que les amateurs peuvent également la connaître.

Tout d'abord, il faut dire que la décision d'annulation d'Argenton du 29/08/2020 a été prise le mardi à midi et ceci, en concertation entre la RFCB et l'O.V.V. Après consultation des cartes météo pour le week-end des 29 & 30/08/2020 et non, comme certains le prétendent sur Facebook, plus tôt dans la semaine. Lors de la réunion, les échanges de mails l'ont démontré à suffisance.

Au départ, il avait été question, vu les conditions météo annoncées, de reporter l'enlogement au vendredi 28/08 avec lâcher le dimanche 30/08 ou le lundi 31/08.

Il est vite apparu que l'enlogement le vendredi provoquerait un problème supplémentaire pour les bureaux enlogant déjà la vitesse et le petit demi-fond.

Pour ces sociétés, il était impossible et difficile de le réaliser sans risquer de mettre en péril l'intégrité du concours national.

En outre, d'autres éléments ont dû être pris en considération :

Au début de la saison 2020, une très grande réserve avait déjà été exprimée par le département du Bien-être Animal quant à l'organisation de 5 concours nationaux de grand demi-fond à pigeonneaux. En argumentant, la RFCB a pu conserver le calendrier proposé à l'époque à la condition qu'une évaluation ait lieu après la saison 2020.

Réserve du Bien-être Animal pour les concours nationaux à pigeonneaux - e-mail dd. 16/06/20

Van: Van Tilburgh Eric

Datum: 16 juni 2020 om 13:32:13 CEST

Aan: Maggy De Clerck

Kopie: Pascal Bodengien, Denis Sapin Patrick Marsille

Onderwerp: RE: projet de calendrier des concours (inter)nationaux 2020

Cher Président,

Merci de nous avoir envoyé le calendrier des concours.

Je l'ai étudié et j'ai les remarques suivantes:

Une bonne chose est que le St Vincent ne soit plus prévu pour les yearlings.

Les concours de fond pour les yearlings sont, à cause du Covid-19, plus tard dans la saison, ce qui est également une bonne chose.

Sur le grand demi-fond, les trois dernières semaines (29/8, 5/9 et 12/9) un concours à pigeonneaux est prévu, en plus de Bourges le 8/8 et Châteauroux II le 15/8; soit un total de 5 concours à pigeonneaux. Ceci est inacceptable!

Sans vouloir préjuger de la décision qui sera prise par le Comité Sportif National, cette objection peut être levée si le concours de La Souterraine II du 5/9 était annulé. Je suis convaincu que le Comité Sportif National optera pour une alternative respectueuse des animaux.

Avec mes remerciements et mes meilleures salutations,

Eric Van Tilburgh

Hoofd cel dierenwelzijnsbeleid

DEPARTEMENT **OMGEVING** Afdeling Strategie, internationaal beleid en dierenwelzijn Dienst
Dierenwelzijn

L'Argenton en question du 29/08 se situe au milieu d'une série de 5 concours nationaux de grand demi-fond à pigeonneaux. Toute erreur aurait eu des conséquences sur le déroulement du programme national prévu pour les pigeonneaux.

Enlogement le jeudi 27/08, sur base des conditions météo prévues (de mardi midi) , le risque était très réaliste que nous passions à 4 nuits de panier avec un lâcher le lundi 31 août par vent de bec. Certainement pas des conditions idéales pour les pigeonneaux!

Enfin, il faut savoir que, par le fait d'interventions malheureuses de nos propres colombophiles, ... le Cabinet de Weyts et le bien-être animal tiennent à l'œil le déroulement des concours colombophiles.

La RFCB fait tout son possible afin de travailler en parfaite collaboration avec ces ministères. Leurs interventions en vue de relancer notre sport en période Covid-19 en sont la preuve. Une éventuelle mauvaise décision provoquant un mauvais concours d'Argenton basée sur la prise en compte de la météo aurait, sans aucun doute, provoqué une intervention dans le cadre du Bien-être de nos pigeons ...

Le 10 août, nous avons reçu le courriel suivant de M. Tiebout, chef du cabinet Ministre Weyts:

Van: Tiebout Jeroen

Datum: 10 augustus 2020 om 14:17:10 CEST

Aan: Pascal Bodengien, Maggy De Clerck Patrick Marsille

Onderwerp: concours pendant la chaleur

Monsieur le Président,

Cher Pascal,

Ces mois d'été, nous connaissons des températures exceptionnellement chaudes.

Nous avons récemment reçu de nombreux messages indignés et inquiets sur les raisons pour lesquelles les concours de pigeons ne sont pas annulés lors des chaleurs extrêmes avec des températures supérieures à 30 degrés.

Les colombophiles eux-mêmes nous informent que de nombreux pigeons rentrent à la maison épuisés ou ne rentrent pas du tout chez eux, ce qui fait que des centaines de pigeons sont perdus sous ces températures.

Nous avons également reçu des messages de colombophiles selon lesquels des sociétés ou des organisations faitières, souhaitant annuler des compétitions à cause de la chaleur, ont été rappelées à l'ordre par la RFCB.

Obliger les pigeons - pigeonneaux et vieux - à participer à des efforts aussi intenses sur de grandes distances entraîne de graves problèmes de santé. C'est irresponsable. La frontière entre l'acceptable et l'autorisé a été franchie le week-end dernier en autorisant les concours. En tant que cabinet chargé du bien-être animal, nous devons agir en cas de négligence et de maltraitance des animaux, ce qui est également l'obligation de permettre aux pigeons de participer à des concours dans des conditions météorologiques aussi extrêmes.

Salutations cordiales.

Jeroen Tiebout
Kabinetschef

Kabinet Vlaams viceminister-president bevoegd voor Onderwijs,
Sport, Dierenwelzijn en Vlaamse Rand
Kreupelenstraat 2
1000 Brussel

Vu ce qui précède, nous estimons que la décision d'annuler Argenton du 29/08/2020 était la seule décision correcte. Cette décision a été prise, en concertation entre l'organisateur et la RFCB, ayant agi en bon père de famille voulant à tout prix promouvoir l'image du sport colombophile.

Nous avons reçu le courriel ci-après de M. Van Tilburgh le 01/09/2020:

Van: Van Tilburgh Eric

Datum: 1 september 2020 om 13:54:32 CEST

Aan: "voorzitter@kdbd.be" **Kopie:** Pascal Bodengien

Onderwerp: Argenton

Geachte Voorzitter,

Dank voor de afschaffing van de vlucht op Argenton. Deze vooruitziende maatregel was noodzakelijk om verliezen door het aangekondigde slechte weer zoveel mogelijk te vermijden.

Ik ben ervan overtuigd dat deze flexibiliteit bij de organisatie van de vluchten in de toekomst meer en meer nodig zal zijn om de duiven en daardoor ook de duivensport te beschermen.

Met vriendelijke groet,

Monsieur le Président,

Merci d'avoir annulé le concours d'Argenton. Cette mesure prospective était nécessaire afin d'éviter au maximum les pertes dues aux mauvaises conditions météo annoncées.

Je suis convaincu que cette flexibilité dans l'organisation des concours sera de plus en plus nécessaire à l'avenir pour protéger les pigeons et donc aussi la colombophilie.

Cordialement,

Eric Van Tilburgh

Hoofd cel dierenwelzijnsbeleid

DEPARTEMENT OMGEVING

Afdeling Strategie, internationaal beleid en dierenwelzijn

Dienst Dierenwelzijn

Après cette réunion tout les présents étaient convaincus : « **C'est clair** »

Nous espérons que le présent communiqué fera taire toutes les rumeurs non fondées et que, à l'avenir, tous, nous pourrons travailler à la réalisation d'un intérêt commun, la colombophilie.

Salutations cordiales.

Le Président National,
Pascal Bodengien.